

frères restèrent profondément unis. L'élu du sanctuaire veilla sur l'étudiant en droit, s'intéressa à ses travaux, l'aida de ses charitables conseils. Puis le jeune prêtre suivit avec une tendresse qui n'était pas exempte d'inquiétudes les débuts du jeune avocat ; il partagea toutes ses appréhensions et toutes ses espérances, et applaudit avec un légitime orgueil à ses rapides succès. Et, en 1888, quand, après un brillant examen le titre de docteur en droit était conféré à son frère, l'abbé Olivier, qui, par une heureuse coïncidence, venait d'entrer dans la carrière des honneurs universitaires, en montant dans la chaire de la littérature française, fut plus heureux du succès du nouveau docteur que des siens propres ; c'était le couronnement de son œuvre et la réalisation de ses plus chères espérances.

C'est à toutes ces affections que la mort est venue brusquement l'arracher. Son corps repose sous les dalles du sanctuaire, témoin des premiers appels de sa sainte vocation ; son souvenir reste profondément gravé dans le cœur de tous ceux qui l'ont connu et aimé ; et son âme, ornée de vertus et de mérites, jouit déjà, nous l'espérons, des inénarrables délices que donne la charité parfaite, au sein de Dieu.

Noble ami, ta course ici-bas fut bien rapide. Tu es passé au milieu de nous et tu t'es évanoui comme un songe. Mais les traces glorieuses que tes pieds ont laissées dans le sentier de la vie